



ÉNAP : GESTION DES DOSSIERS CPAM DES COLLEGUES ORIGINAIRES DU PACIFIQUE

L'ADMINISTRATION JOUE À LA ROULETTE RUSSE AVEC LA SANTÉ DE NOS COLLEGUES ES !

Depuis que la direction de l'ÉNAP a décidé de reprendre en charge l'ensemble des démarches d'ouverture de droits auprès de la CPAM du Lot-et-Garonne pour nos collègues, élèves surveillants, originaires du Pacifique, la situation n'a cessé de se dégrader.

Après l'amateurisme constaté pour les 222^e et 223^e promotions, nous assistons aujourd'hui à un naufrage administratif total pour la 224^e promotion.

Aujourd'hui, la réalité est inacceptable :

- Des retards de prise en charge inadmissibles
- Des élèves surveillants sans couverture sociale ni droits ouverts auprès de la CPAM
- Des renoncements aux soins par peur des frais médicaux

La santé de nos apprenants n'est pas une variable d'ajustement !

Derrière ces dossiers, il y a des femmes et des hommes, de jeunes collègues qui ont quitté leur territoire à des milliers de kilomètres pour servir l'État et assurer la continuité du service public pénitentiaire.

Et pourtant...

L'administration est incapable d'assurer un suivi administratif élémentaire.

Le bureau local Force Ouvrière Justice élèves ENAP pose la question :

Devra-t-on attendre un drame pour que l'administration réagisse ?

Car aujourd'hui, c'est bien la santé de nos collègues qui est mise en danger.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice élèves ENAP TAPE DU POING
SUR LA TABLE !**

Malgré nos alertes répétées, dont une lettre ouverte adressée à Madame, la Présidente de la CPAM du Lot-et-Garonne le 25 juin 2025, rien ne bouge.

Cette situation est inadmissible et irresponsable.

Face à ce blocage administratif, **Le bureau local Force Ouvrière Justice élèves ENAP** annonce saisir officiellement :

Monsieur le Préfet, pour l'alerter sur cette rupture de droits

La Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire, pour dénoncer la gestion catastrophique de ce dossier

Le Ministère de la Justice, afin qu'une solution immédiate et pérenne soit mise en place

L'ÉNAP DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS !

Le bureau local Force Ouvrière Justice élèves ENAP, exige que la direction de l'ÉNAP saisisse immédiatement la CPAM du Lot-et-Garonne afin d'accélérer l'ouverture des droits pour les collègues de la 224^e promotion d'élèves surveillants.

Nos collègues du Pacifique méritent le respect.

Ils méritent une protection sociale digne de ce nom.

Le bureau local Force Ouvrière Justice élèves ENAP ne laissera pas cette situation perdurer.

Les membres du Bureau local
FO Justice Éléves Enap

Le : 13 mars 2025

Jenny DUTEIL: 06 07 52 86 55

Jeremy DUCOLOMBIER : 06.6051.79.49

Fouad TABAZA: 07 85 63 56 31

Permanents FO JUSTICE Enap Elèves

